

FORUM SAVOIE DU 13 SEPTEMBRE 2022

ESPACE FRANCOIS MITTERRAND – 73800 MONTMELIAN

COMPTE RENDU

Rappel :

Le forum est un moment d'échange entre les commissaires enquêteurs.

Le présent compte-rendu du forum liste seulement les sujets évoqués en séance ainsi que les éventuels points d'attention et de vigilance qui en sont ressortis.

Présents : 12

Xavier BOLZE, Françoise LARROQUE, Dominique MISCIOSCIA, Bruno DE VISSCHER, Alain VINCENT, Jean CAVERO, Alain RAGOT, Christian FONTANILLES, François MARIE, Patrick PENDOLA, Guy GASTALDI, Christian VENET.

Ouvrant la séance, le président de notre compagnie Dominique MISCIOSCIA donne aux présents quelques informations générales et rend compte succinctement des débats en conseil d'administration réuni le matin même (se reporter au compte rendu du CA pour plus de détails) en particulier :

- *Le calendrier des formations 2022 et de celles en projet pour 2023 ;*
- *L'appel à candidatures qui sera lancé en novembre 2023 pour le remplacement des 4 administrateurs sortants en fin définitive de mandat ;*
- *Le changement de magistrat en charge des Commissaires – enquêteurs : M. Jean-Paul WYSS (Président du TA de Grenoble) succède à M. Stéphane WEGNER : la tendance étant de mieux recruter tout en réduisant le nombre de CE.*

TOUR DE TABLE

A chacun son tour les commissaires-enquêteurs présents font part à leurs collègues des enquêtes dont ils sont actuellement chargés et de leurs difficultés éventuelles.

A cet égard les sujets suivants sont évoqués par les participants :

- Nouvelle piste de ski à la station des Karellis sur la commune de Montricher-Albanne en Maurienne ;
- EP à Valloire concernant une microcentrale électrique : ses conclusions et préconisations, prises en compte par le maître d'ouvrage, amènent un collègue à soulever le problème de la mesure du volume d'eau résiduel (et du contrôle du débit minimum de 10 %) après le turbinage et la remontée vers les bassins versants, lorsqu'ils sont à sec comme cet été ;
- Commission d'enquête l'EP sur le PLUI de Cœur de Chartreuse avec beaucoup de retard consécutif à l'Evaluation Environnementale qui manquait au dossier : à noter un règlement écrit

de 900 pages ! ;

- EP sur le périmètre de servitudes aéronautiques de l'aérodrome d'Annemasse, dont le maître d'ouvrage est la Direction Départementale de l'aviation civile. Interrogation quant à la non consultation de la Suisse limitrophe ;
- EP portant sur une modification (48 points) du PLUIH de Rumilly : le TA a demandé au collègue chargé de cette enquête qu'il requalifie en recommandation une réserve ne pouvant pas être levée afin de ne pas bloquer l'opération,. Le collègue s'est exécuté.
- EP portant sur la révision générale du PLU de Marthod. Démarrage difficile...
- EP portant sur la révision d'une OAP sur la commune de Saint-Jorioz. Ce collègue pose la question de la spécialisation des CE par thématiques de sorte à limiter et mettre en cohérence le temps de formation et d'investissement personnel avec le nombre d'enquêtes. Il fait part également de son inquiétude sur l'ordre du jour très minimaliste de la prochaine AG de la CNCE à Montpellier, ce qui d'après lui participe à une certaine « dégradation » de la défense de l'EP et du CE ;
- Première EP pour un nouveau collègue concernant la modification du PLU de Verrens Arvey, ayant pour objet le changement de destination de zones agricoles et la transformation de bâtiments en logements ;
- EP relative à un plan de gestion des matériaux solides et de la végétation partie amont du bassin de l'Arve . Question soulevée sur le devenir des matériaux issus de curage, posant le problème du traitement et de la revente de ces derniers ;
- Même EP que ci-dessus concernant la partie aval du même réseau hydrographique. Rien à ajouter à ce qui a été dit ci-dessus ;
- EP concernant la réfection du chenal d'écoulement du Bonrieu à Bozel (EP rallongée à la demande de la DDT) en août dernier.
